

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 novembre 2022

RELATIF À L'ACCÉLÉRATION DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES -
(N° 443)

Tombé

AMENDEMENT

N ° CE502

présenté par

M. Emmanuel Maquet, M. Nury, M. Forissier, M. Kamardine, Mme Bonnivard, M. Bazin,
M. Gosselin, M. Neuder, M. Descoeur, M. Jean-Pierre Vigier et M. Rolland

ARTICLE 1ER B

À l'alinéa 3, après les mots :

« le nombre de projets »,

insérer les mots :

« installés et ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement vise à ce que les indicateurs publiés chaque année par le Gouvernement permettent de suivre non seulement le déploiement, mais aussi l'état du stock des installations d'énergies renouvelables.